



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 2018



ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 avril 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 17



Le 22 septembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA, auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A118597

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 30 avril 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	26 119 440 \$	25 692 646 \$
Temps partiel	2 872 418	3 132 448
Subventions provinciales		
Non restreintes	64 986 945	64 344 883
Restreintes	15 127 763	12 772 617
Subventions fédérales	14 615 465	13 669 932
Services vendus	6 949 212	7 781 303
Revenus de placement (note 3)	4 087 522	3 685 045
Dons	1 064 403	436 585
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	6 630 557	6 968 683
Résidences et entreprises	8 793 399	8 601 112
Autres revenus	5 068 216	4 935 730
	<u>156 315 340</u>	<u>152 020 984</u>
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	102 153 158	102 061 150
Frais de déplacements	2 698 714	2 577 037
Matériel et fournitures	4 887 158	4 474 632
Communications	529 345	552 427
Services publics	5 198 843	5 028 647
Assurances	339 660	379 801
Bourses d'études	6 986 396	6 591 904
Services contractuels	867 909	728 422
Honoraires	3 478 179	3 720 437
Publications et publicité	709 596	762 676
Coût des marchandises vendues	1 694 679	1 774 884
Intérêts sur la dette à long terme	232 233	258 996
Intérêts et frais bancaires	114 738	99 653
Location et entretien d'équipement	1 185 159	1 175 163
Acquisitions des bibliothèques	1 597 629	1 847 802
Mobilier et équipement	802 003	815 159
Améliorations des bâtiments et terrains	2 300 788	1 856 975
Charges liées aux régimes de pension (note 5)	418 872	1 604 340
Autres dépenses	2 706 128	2 866 638
Amortissement des immobilisations	8 434 816	8 948 763
	<u>147 336 003</u>	<u>148 125 506</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u><u>8 979 337 \$</u></u>	<u><u>3 895 478 \$</u></u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice clos le 30 avril 2018

	2018				2017	
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	24 870 287 \$	74 167 945 \$	7 102 865 \$	(54 876 895) \$	51 264 202 \$	29 904 377 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(1 792 810)	-	(1 022 510)	11 794 657	8 979 337	3 895 478
Apports reçus à titre de dotations	-	4 374 744	-	-	4 374 744	775 469
Intérêts capitalisés	-	1 632 270	-	-	1 632 270	1 119 809
Investissement en immobilisations (note 6)	1 101 328	-	-	(1 101 328)	-	-
Virements interfonds et affectations internes (notes 6 et 12)	3 190 288	122 395	1 300 417	(4 487 931)	125 169	(1 034 131)
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	-	-	-	(19 013 300)	(19 013 300)	16 603 200
Solde à la fin de l'exercice	<u>27 369 093 \$</u>	<u>80 297 354 \$</u>	<u>7 380 772 \$</u>	<u>(67 684 797) \$</u>	<u>47 362 422 \$</u>	<u>51 264 202 \$</u>



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	19 054 015 \$	6 636 877 \$
Dépôts à terme (note 7)	23 747 962	42 306 240
Comptes à recevoir (note 14)		
Étudiants	727 545	864 808
Autres	1 878 461	1 610 136
Subventions à recevoir	13 509 649	4 615 656
Stocks	822 040	750 597
Charges payées d'avance	1 824 942	1 662 117
	<u>61 564 614</u>	<u>58 446 431</u>
Placements (note 7)	95 080 921	92 123 691
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>122 428 468</u>	<u>114 837 826</u>
	<u>279 074 003 \$</u>	<u>265 407 948 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	276 845 \$	-
Emprunt bancaire (note 10)	1 237 260	-
Comptes à payer	8 231 228	6 171 024
Salaires et retenues salariales (note 9)	9 153 760	9 274 861
Vacances à payer	5 972 345	5 726 334
Revenus reportés	953 307	920 339
Portion à court terme de la dette à long terme (note 11)	711 867	852 627
Apports reportés (note 12)	33 590 824	37 211 994
	<u>60 127 436</u>	<u>60 157 179</u>
Dette à long terme (note 11)	7 660 941	8 371 276
Passif au titre des régimes de pension (note 5)	62 555 100	49 342 500
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 4)	<u>101 368 104</u>	<u>96 272 791</u>
	<u>231 711 581</u>	<u>214 143 746</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	27 369 093	24 870 287
Reçu à titre de dotations	80 297 354	74 167 945
Affecté	7 380 772	7 102 865
Non affecté	(67 684 797)	(54 876 895)
	<u>47 362 422</u>	<u>51 264 202</u>
	<u>279 074 003 \$</u>	<u>265 407 948 \$</u>

Engagements (note 13)

Événement postérieur à la date du bilan (note 17)

Pour le Conseil des gouverneurs,



Recteur et vice-chancelier



Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 avril 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	8 979 337 \$	3 895 478 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	8 434 816	8 948 763
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 630 557)	(6 968 683)
Gain à la disposition de placements	(179 442)	(1 254 984)
Variation de la juste valeur des placements	(837 940)	(6 771 222)
Perte à la disposition d'immobilisations	143 551	2 844
Transfert d'apports reportés afférents au dotation à l'actif net non affecté	105 600	-
Transfert du produit de disposition d'une immobilisation	(102 826)	-
Charges liées aux régimes de pension	(5 800 700)	(4 214 000)
	<u>4 111 839</u>	<u>(6 361 804)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement ¹	<u>6 327 695</u>	<u>6 618 167</u>
	<u>10 439 534</u>	<u>256 363</u>
Activités de financement		
Emprunt bancaire	1 237 260	-
Apports en espèces reçus à titre de dotations et intérêts capitalisés	6 129 409	861 147
Remboursement de la dette à long terme	(851 095)	(856 028)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	11 725 870	4 909 718
	<u>18 241 444</u>	<u>4 914 837</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(3 570 588)	(27 927 506)
Dispositions de placements	1 630 740	26 445 332
Acquisitions d'immobilisations	(14 709 563)	(4 655 444)
Produits de disposition d'immobilisations	108 726	9 141
	<u>(16 540 685)</u>	<u>(6 128 477)</u>
Variation de l'encaisse	<u>12 140 293</u>	<u>(957 277)</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>6 636 877</u>	<u>7 594 154</u>
Encaisse à la fin de l'exercice²	<u><u>18 777 170 \$</u></u>	<u><u>6 636 877 \$</u></u>

¹ Les immobilisations incluses dans les comptes à payer totalisent 3 014 226 \$ en 2018 (1 446 054 \$ en 2017).

² L'encaisse est constituée de l'encaisse de l'entité et du découvert bancaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l'« Université ») est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré exonéré d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel CPA Canada – Comptabilité, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement, qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits liés aux droits de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont engagés.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dotation

Tous les dons reçus à titre de dotation durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds, de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placement équivalents aux charges engagées dans l'exercice aux fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placement gagnés et non comptabilisés à titre de produits de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les apports reportés.

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus pour fins de dépenses de nature capitale. On entend par « dépenses de nature capitale » les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont également incluses dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les revenus de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus, des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.

Instruments financiers

L'Université évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif.

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans le poste revenus de placement dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 %, solde dégressif;
- Immeubles – 5 %, solde dégressif;
- Mobiliers et équipements non informatiques – 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipements informatiques et logiciels – 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2018, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies.

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2016, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2018.

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moins-value. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

3. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les revenus de placement, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus tirés de ressources non affectées	834 433 \$	763 125 \$
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	38 395	14 782
Fonds de fiducie	39 130	40 364
Fonds de dotation	4 224 956	9 777 973
Fonds des immobilisations	<u>2 632</u>	<u>9 176</u>
Total des revenus sur placements au cours de l'exercice	5 139 546	10 605 420
Plus (moins): amortissement des apports reportés :		
Fonds de recherche	596	(1 221)
Fonds de fiducie	649	(426)
Fonds de dotation	(1 050 637)	(6 909 552)
Fonds des immobilisations	<u>(2 632)</u>	<u>(9 176)</u>
Total des revenus de placement constatés à titre de produits	<u>4 087 522 \$</u>	<u>3 685 045 \$</u>

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au début de l'exercice	96 272 791 \$	98 331 756 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces	11 725 870	4 909 718
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(6 630 557)</u>	<u>(6 968 683)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>101 368 104 \$</u>	<u>96 272 791 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Passif au titre des prestations définies		
Obligations au titre des prestations définies	(360 799 500) \$	(344 340 000) \$
Juste valeur des actifs des régimes	<u>298 244 400</u>	<u>294 997 500</u>
Total	<u>(62 555 100) \$</u>	<u>(49 342 500) \$</u>
Coût des régimes de pension pour l'exercice		
Coût des services rendus	3 882 200 \$	3 718 900 \$
Coût financier	<u>2 871 100</u>	<u>4 130 500</u>
Total	<u>6 753 300 \$</u>	<u>7 849 400 \$</u>
Charges liées aux régimes de pension		
Coût des régimes pour l'exercice	6 753 300 \$	7 849 400 \$
Cotisations de l'Université comptabilisées aux salaires et avantages sociaux	<u>(6 334 428)</u>	<u>(6 245 060)</u>
Total	<u>418 872 \$</u>	<u>1 604 340 \$</u>

6. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

- Des fonds non affectés de 1 101 328 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 250 232 \$ et pour le remboursement de 851 096 \$ sur la dette à long terme.
- Des fonds non affectés de 4 597 619 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie, et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (790 887 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (3 064 876 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (633 348 \$) et pour d'autres activités de recherche et de fiducie (108 508 \$).
- Des fonds non affectés de 2 458 \$ ont été transférés au fonds de fiducie afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
- Des fonds de 6 546 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
- Des fonds de 105 600 \$ provenant des apports reportés afférents en dotation ont été transférés aux fonds non affectés et 13 000 \$ au fonds de dotation.
- Des fonds de 102 826 \$ provenant du fonds d'immobilisations ont été transférés au fonds de dotation.
- Des fonds de 6 569 \$ provenant des apports reportés afférents en fiducie ont été transférés au fonds de dotation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

7. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Actions de sociétés cotées en Bourse et fonds de placement	70 966 288 \$	66 949 843 \$
Obligations et titres du marché monétaire	20 620 628	20 578 390
Dépôts à terme	3 494 005	4 595 458
	<u>95 080 921 \$</u>	<u>92 123 691 \$</u>
Dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice	<u>23 747 962 \$</u>	<u>42 306 240 \$</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrains	4 122 520 \$	- \$	4 122 520 \$	4 122 520 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	11 585 043	8 795 613	2 789 430	3 486 785
Immeubles	217 848 251	113 409 350	104 438 901	95 218 260
Mobilier et équipement non informatique	39 153 737	30 006 346	9 147 391	9 588 754
Équipement informatique	11 143 189	9 214 874	1 928 315	2 421 507
Logiciels	2 123	212	1 911	-
	<u>283 854 863 \$</u>	<u>161 426 395 \$</u>	<u>122 428 468 \$</u>	<u>114 837 826 \$</u>

Une immobilisation en construction d'une valeur comptable de 15 836 788 \$ en 2018 (2 870 864 \$ en 2017) n'est pas amortie, car elle n'est pas en service.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2018

9. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Salaires à payer	7 561 409 \$	7 488 217 \$
Retenues salariales à payer	<u>1 592 351</u>	<u>1 786 644</u>
	<u>9 153 760 \$</u>	<u>9 274 861 \$</u>

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 500 000 \$ pour le campus de Moncton, 1 500 000 \$ pour le campus d'Edmundston et 1 000 000 \$ pour le campus de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Caisse populaire acadienne ltée moins 0,15 %. Au 30 avril 2018, ces facilités de crédit sont utilisées pour un montant de 1 237 260 \$ (0 \$ en 2017).

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Campus de Moncton, hypothèque 6,23%, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 janvier 2020 (résidence Médard-Collette). (Valeur nette comptable : 4 074 239 \$)	302 107 \$	460 641 \$
Campus d'Edmundston, hypothèque 2,88%, remboursable par versements mensuels de 8 190 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 20 août 2025 (résidence). (Valeur nette comptable : 593 701 \$)	1 611 609	1 662 673
Campus de Shippagan, hypothèque 2,05%, remboursable par versements mensuels de 9 474 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2020 (résidence). (Valeur nette comptable : 1 573 531 \$)	1 238 515	1 325 915
Campus de Moncton, hypothèque 2,05%, remboursable par versements mensuels de 26 874 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2020 (résidence Médard-Collette). (Valeur nette comptable : 4 074 239 \$)	3 512 524	3 760 464
Campus de Moncton, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 avril 2025 (Parc scientifique). (Valeur nette comptable : 6 595 661 \$)	367 022	419 444
Campus de Shippagan, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC). (Valeur nette comptable : 2 801 927 \$)	1 341 031	1 432 099



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2018

11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Campus de Moncton, sans intérêts, remboursable par versements annuels de 148 351 \$ plus taxes, dernier versement échu le 17 février 2018 (équipements informatiques).

	-	162 667
	8 372 808	9 223 903
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	711 867	852 627
	<u>7 660 941 \$</u>	<u>8 371 276 \$</u>

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2019	-	711 867 \$
2020	-	689 060 \$
2021	-	568 638 \$
2022	-	583 703 \$
2023	-	601 081 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2018			2017
	Affectés, Immobilisations	Affectés, Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total
Solde au début de l'exercice	2 817 145 \$	12 243 993 \$	22 150 856 \$	37 211 994 \$
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres ajustements	(2 365 584)	1 276 152	(774 299)	(1 863 731)
Revenus de placement	-	(1 632 270)	-	(1 632 270)
Virements interfonds et affectation d'origine interne	143 389	(225 545)	(43 013)	(125 169)
Solde à la fin de l'exercice	<u>594 950 \$</u>	<u>11 662 330 \$</u>	<u>21 333 544 \$</u>	<u>33 590 824 \$</u>

Les affectations d'origine interne du fonds de fiducie comprennent le transfert de dons provenant de l'actif net du fonds de dotation.

13. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2023 pour la location d'équipements et de locaux, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 2 427 649 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2019	-	1 245 803	\$
2020	-	673 003	\$
2021	-	295 256	\$
2022	-	160 818	\$
2023	-	52 769	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer et de la portion à court terme de la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les dépôts à terme et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et variables, ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixes, comme le décrit la note 11. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent l'Université à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de change

De l'encaisse et certains fonds de placement en actions sont libellés en devises. Par conséquent, cette encaisse, ces placements et les revenus afférents sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2018, l'encaisse et les placements libellés en devises et convertis en dollars canadiens représentent 275 959 \$ (368 582 \$ au 30 avril 2017).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 947 396 \$ au 30 avril 2018 (1 188 413 \$ au 30 avril 2017).



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2018

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse, dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. L'Université atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement.

15. TRANSACTION ENTRE APPARENTÉS

Le 2 octobre 2015, l'U de M Développement Inc., fiduciaire de la Fiducie de Biens de l'Université de Moncton (la « Fiducie » ou le « bailleur »), créée le 30 juin 2014, a conclu un contrat de location de terrain appartenant à l'Université avec une entreprise privée (le « locataire »). Ce contrat a été conclu dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe résidentiel pour personnes âgées (le « contrat » ou le « bail »).

Selon les termes de ce contrat, le locataire s'est engagé à verser des paiements de loyer à la Fiducie selon les conditions décrites et convenues dans le bail.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

17. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 21 août 2018, le comité des finances du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a entériné une résolution visant à accepter la demande formelle du 2 août 2018 de l'Institut Donald J.Savoie (« l'Institut ») d'effectuer dès que possible, le transfert des fonds en dotation de la Chaire Clément-Cormier ainsi que sa gestion à l'Institut. Au 30 avril 2018, le montant en dotation inclus aux états financiers de l'Université de Moncton, relatif à la Chaire Clément-Cormier s'élevait à 4 046 638\$, correspondant à sa valeur marchande. Lors du transfert qui sera effectué au cours de l'exercice 2018-2019, le fonds de dotation et l'actif seront réduits d'un montant égal à la valeur marchande de ce fonds plus les intérêts accumulés à la date du transfert.